



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Président

Président de Régions de France

**Monsieur Jean-Michel FOURNIAU
Président de la Commission
particulière du débat public du
projet de liaison routière Fos-Salon
2 bis rue Barbier Jauffret
13140 MIRAMAS**

RM/SGE-D20-00900

Marseille, le 17 juillet 2020

Monsieur le Président,

Après plusieurs mois de préparation, le débat public relatif à la liaison Fos-Salon devait débuter au mois d'avril 2020.

Avec la crise sanitaire et les dispositions de confinement prises le 17 mars dernier par le Gouvernement, les conditions de son déroulement n'étaient plus réunies. La Commission nationale du débat public a donc pris la décision de reporter ce débat.

Aujourd'hui, le déconfinement progressif s'est engagé avec le double enjeu de préserver la sécurité sanitaire de chacun et de favoriser la reprise des activités humaines, notamment économiques.

Les déplacements des personnes et des marchandises dans l'ouest de l'Étang de Berre seront très largement conditionnés par les suites qui seront données par l'État au débat public sur la liaison routière entre Fos-sur-Mer et Salon-de-Provence.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, comme de nombreux acteurs concernés (entreprises, associations, collectivités locales, citoyens...), attendent ainsi ce débat depuis longtemps et sont désireux d'y participer.

Il m'apparaît ainsi important que le débat public sur la liaison Fos-Salon soit initié dans les meilleurs délais, en étudiant au préalable les modalités de son déroulement dans des conditions sanitaires rigoureuses et dans le respect des principes d'accès à l'information et d'expression pour tous les publics.

... / ...

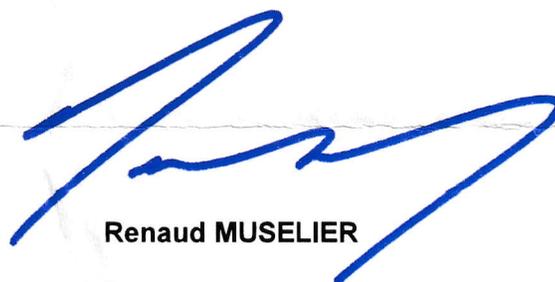


Ce travail préparatoire pourrait être initié par la Commission particulière du débat public, en étroite relation avec les parties prenantes locales et ainsi permettre d'engager ce débat d'ici l'automne, selon des modalités adaptées.

Je me tiens, ainsi que mes équipes, à votre disposition pour tout échange que vous souhaiteriez avoir dans cette perspective.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur contribuera activement aux différents ateliers de travail préparatoires au débat public, au regard des enjeux importants de ce projet pour l'avenir du Grand port maritime de Marseille. Je serai particulièrement attentif à la bonne articulation des enjeux de développement économique et d'accessibilité du territoire avec la transition écologique et énergétique des transports.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Renaud MUSELIER

Copie à :

- Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports
- Monsieur Pierre DARTOUT – Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur